



Ce vendredi 5 juillet, les capistes étaient convoqués à la CAPL de mutation des cadres B filière gestion publique.

Un projet initial avait été communiqué aux élus et publié sur Ulysse 59 le 28 juin.

Cette ébauche respectait les règles de gestion et permettait aux élus de proposer des mouvements complémentaires toujours dans le respect des règles.

Or, le 3 juillet en fin d'après midi, l'administration apportait des modifications dérogeant aux règles de gestion (l'ancienneté), lésant collectivement les droits des agents.

Les élus CGT et Solidaires Finances Publiques ont donc demandé avant l'ouverture de la séance de siéger uniquement sur le projet initial connu de tous les agents.

La réponse du président s'est limitée à : « **et bien partez !** »

Bien conscients de leurs responsabilités, les élus CGT et Solidaires Finances Publiques siégeront à la deuxième convocation dans l'intérêt collectif des agents.